Equipe de France voltige Unlimited
Modalités de sélection 2025

Introduction

La saison sportive 2025 ouvre le début d'un nouveau cycle Olympique auquel sont soumises toutes les fédérations dans leur projet de développement et de performance sportive.

Faute de disposer du nombre de pays requis sur la dernière Olympiade (15 minimum) la reconnaissance de haut niveau de la voltige est menacée…. Cependant, celle-ci a été reconduite in extrémis jusqu'en 2028 grâce aux excellents résultats sportifs des équipes de France toujours dans le top 3.

En outre la planification de la saison sportive 2025 reste difficile à construire compte tenu du fait qu'à la date de publication de ces modalités de sélection, l'organisateur Polonais des championnats d'Europe Unlimited a annulé cette organisation. Il faut espérer que d'autres organisateurs émergent dans les mois à venir. Dans ce contexte, il nous faudra faire preuve d'adaptabilité autant que possible.

La fédération, avec l'appui des comités régionaux aéronautiques, des aéroclubs, en particulier les clubs labellisés dans le projet de performance fédéral, sont autant de leviers sur lesquels les pilotes désireux de représenter la France à l'international doivent pouvoir compter.

Ensemble nous devrons coopérer pour répondre au double objectif de continuer à faire briller la France à l'international et de contribuer à accueillir des pilotes étrangers sur nos évènements nationaux, pour favoriser la participation des équipes étrangères aux échéances internationales. L'organisation des compétitions nationales « Open » à partir de 2025 et les modalités de sélection sont construites pour influer dans ce sens.

La DTN vous adresse tous ses encouragements, tant nous savons l'investissement dont vous faites preuve et souhaite de nombreux et gratifiants accomplissements à l'ensemble des sportifs de ce collectif France et à ceux qui constitueront l'équipe de France définitive après les championnats de France 2025.

I- Conditions de participation aux processus de sélections Unlimited 2025 et 2026

- Être à jour de sa **licence FFA de l'année en cours** avant le 1er janvier,
- Disposer d'une qualification de **langue Anglais (FCL055)** apposée sur la licence de pilote en cours de validité,
- Disposer d'un **avion adapté** au niveau international Unlimited pour **l'ensemble de la saison,**
- Transmettre avant le 31 décembre la **convention FFA « sportif listé »** au DTN,
- Avoir satisfait aux exigences du **suivi médical régulier** de l'année N-1,
- Les pilotes qui intègrent le dispositif s'engagent à respecter la **charte d'éthique et de déontologie** de la FFA, la convention des « sportifs listés », à suivre le programme d'entraînement prévu par la FFA, à partager avec l'encadrement la mise en œuvre d'objectifs de moyens,
- **Concernant la sélection pour 2026 :** être classé sur **au moins deux compétitions nationales** du circuit voltige 2025, pour les pilotes ne participant pas au championnat d'Europe.

II- Processus de sélection : Une sélection en deux temps

2.1- Sélection du collectif France :

Ce processus de sélection a été opéré par l'encadrement en prenant en compte les trois domaines d'appréciation suivants :

- Les résultats lors des championnats nationaux et internationaux et potentiel de médailles,
- Le potentiel de progression,
- Le comportement au sein du collectif,

Les 11 pilotes ci-dessous ont été retenus :

- BRAGEOT Mikaël
- CALMES Guillaume
- DOUILLARD Tommy
- GRAS Vladimir
- LEBOULANGER Alexandre
- LALLOUE Victor
- LOVICOURT Loïc
- ODDON Florent
- RENARD Jérémy
- SOUCHET Sébastien
- VIALLARD Fanny

Ils devront participer au championnat de France de voltige Elite et suivre le programme d'entraînement qui pourra faire l'objet d'une adaptation individuelle, après accord préalable de l'encadrement.

Cette demande d'adaptation devra être notifiée individuellement par courriel à l'ensemble de l'encadrement et au plus tard avant le 31/03/2025 (voir le tableau des stages en annexe). Après acceptation individuelle de l'organisation proposée, les pilotes seront convoqués aux stages de préparation.

2.2- Sélection en équipe de France :

La sélection de l'équipe de France se fera à l'issue du championnat de France (CF1), **sur la base du classement général mixte, l'analyse des résultats sur les différents programmes lors des championnats de France Elite, et la bonne application des conditions de participation** mentionnées au §1.

En cas de non-validation de la compétition, la sélection définitive s'appuiera sur les résultats d'un programme complet à cette compétition, la progression en stage d'entrainement et l'analyse des résultats et comportement des saisons passées.

L'équipe de France de voltige Unlimited sera composée de **10 pilotes** maximum pour participer au championnat d'Europe. Le nombre définitif de pilotes pour participer au championnat d'Europe pourra être adapté aux conditions d'exercice budgétaire dépendant du contrat de performance entre la FFA et l'Agence nationale du sport dont l'arbitrage interviendra courant mars/avril.

Le DTN publiera la liste définitive des pilotes sélectionnés en équipe de France pour concourir au championnat d'Europe à l'issue du championnat de France.

Objectifs sportifs :

1. Remporter le titre de champion d'Europe individuel
2. Remporter le titre de champion d'Europe par équipe

Encadrement :

Directeur Technique National : Jérôme HOUDIER

Entraîneur – Technical Team manager : Patrick PARIS

Team manager – Anne BOIXEL

Jérôme HOUDIER, DTN

Paris, le 06 janvier 2025

Tableau prévisionnel d'engagement et de répartition des stages « collectif France » 2025

	Stage collectif *14 - 18 Avril* *Lieu :* Ambérieu		Stage collectif 05 - 09 Mai Lieu : Pont sur Yonne		Stage collectif 10 – 13 Juin Lieu : Niort		Stage EDF Unl 21 – 25 Juillet Lieu : Epernay	Stage EDF EAC Lieu :
	Disponibilité	Pilote	Disponibilité	Pilote	Disponibilité	Pilote	Obligatoire	Obligatoire
1	Oui - Non	BRAGEOT Mika	Oui - Non	BRAGEOT Mika	Oui - Non	BRAGEOT Mika		
2	Oui - Non	CALMES Guillaume	Oui - Non	CALMES Guillaume	Oui - Non	CALMES Guillaume		
3	Oui - Non	DOUILLARD Tommy	Oui - Non	DOUILLARD Tommy	Oui - Non	DOUILLARD Tommy		
4	Oui - Non	GRAS Vladimir	Oui - Non	GRAS Vladimir	Oui - Non	GRAS Vladimir		
5	Oui - Non	LALLOUE Victor	Oui - Non	LALLOUE Victor	Oui - Non	LEBOULANGER Alex		
6	Oui - Non	LOVICOURT Loïc	Oui - Non	LOVICOURT Loïc	Oui - Non	LALLOUE Victor		
7	Oui - Non	ODDON Florent	Oui - Non	ODDON Florent	Oui - Non	LOVICOURT Loïc		
8	Oui - Non	RENARD Jérémy	Oui - Non	RENARD Jérémy	Oui - Non	ODDON Florent		
9	Oui - Non	SOUCHET Sébastien	Oui - Non	SOUCHET Sébastien	Oui - Non	RENARD Jérémy		
10	Oui - Non	VIALLARD Fanny	Oui - Non	VIALLARD Fanny	Oui - Non	SOUCHET Sébastien		
11	Oui - Non		Oui - Non		Oui - Non	VIALLARD Fanny		

Fédération Française Aéronautique
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 15 JANVIER 1933
155, avenue de Wagram - 75017 Paris – Tél. : 01 44 29 92 00 - Email. dtn@ff-aero.fr